

Les conditions sanitaires d'entrée et de séjour au Canada

Pour les personnes résidentes ou en provenance de France

Dernière mise à jour le 07/10/2021

(A) JE SUIS VACCINE.E

J'ai reçu les doses complètes de vaccination COVID
(Pfizer, Moderna, AstraZeneca depuis plus de 14 jours et Johnson & Johnson depuis plus de
4 semaines).

Attention, le Canada considère qu'un schéma vaccinal complet suppose **2 doses** de
vaccination

1- Avant mon voyage



- ✓ Imprimer votre [Certificat européen de vaccination](#) complet avec le QR code. La preuve de vaccination doit être présentée en version papier en français et en anglais. Vous pourrez la télécharger sur votre espace Ameli (<https://attestation-vaccin.ameli.fr/>)
- ✓ **J-30 à J-3 (max)** : il vous faut effectuer une demande AVE (<https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/visiter-canada/ave/demande-renseignements-passeport.html>)
- ✓ **J-3 à J-1 (-72h)** : il vous faut réaliser un **test RT-PCR** négatif dans les **72h** précédents l'heure de votre entrée sur le territoire (les autotests et antigéniques ne sont pas acceptés)
- ✓ **J-3 à J-1 (-72h)** : il vous faut, dans les 72 heures avant votre arrivée au Canada, déclarer votre arrivée sur ArriveCAN (<https://arrivecan.cbsa-asfc.cloud-nuage.canada.ca/bienvenue>)

Pour vous aider à remplir ces formulaires, vous pouvez vous référer aux informations explicatives sur ce site <https://voyage.gc.ca/voyage-covid/voyage-restrictions/voyageurs-vaccines-covid-entrent-canada#etapes-vaccines>

2- Pendant mon voyage

A présenter à l'embarquement pour voyager

Pensez à bien vous munir des documents suivants pour les présenter à l'embarquement (version papier et sur votre téléphone) :

- ✓ **Certificat européen de vaccination** complet avec le QR code. La preuve de vaccination doit être présentée dans l'application #TousAntiCovid et également en version papier en français et en anglais
- ✓ Votre AVE
- ✓ Résultat négatif papier en français et en anglais de votre **test PCR** de moins de 72h (les autotests et antigéniques ne sont pas acceptés)
- ✓ Votre reçu ArriveCAN accompagné de preuves de vaccination téléchargées (2 images pour 2 doses)

Pensez également à vous munir de masques chirurgicaux ou FFP2 pour votre vol.

3- Retour en France

A présenter à l'embarquement pour rentrer en France

Pensez à bien vous munir des documents suivants pour les présenter à l'embarquement (version papier et sur votre téléphone) :

- ✓ **Certificat européen de vaccination** complet avec le QR code. La preuve de vaccination doit être présentée dans l'application #TousAntiCovid et également en version papier en français et en anglais.
- ✓ Déclaration sur l'honneur attestant que vous n'avez pas de symptôme, à remplir via le lien suivant : <https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Attestation-de-deplacement-et-de-voyage>

(B) J'AI DEJA EU LA COVID OU (C) AUTRES VOYAGEURS DE 12 ANS OU PLUS

Je n'ai pas complété mon schéma vaccinal, je ne peux voyager au Canada qu'en me soumettant à une quarantaine.

(D) JE SUIS UN MINEUR NON VACCINE DE MOINS DE 12 ANS AU MOMENT DU DEPART

*accompagné d'un majeur vacciné

1- Avant mon voyage



- ✓ **J-30 à J-3 (max)** : il vous faut effectuer une demande AVE (<https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/visiter-canada/ave/demande-renseignements-passeport.html>)
- ✓ **J-3 à J-1 (-72h)** : il vous faut réaliser un **test RT-PCR** négatif dans les **72h** précédents l'heure de votre entrée sur le territoire (les autotests et antigéniques ne sont pas acceptés)
- ✓ **J-3 à J-1 (-72h)** : il vous faut, dans les 72 heures avant votre arrivée au Canada, déclarer votre arrivée sur ArriveCAN (<https://arrivecan.cbsa-asfc.cloud-nuage.canada.ca/bienvenue>)

Pour vous aider à remplir ces formulaires, vous pouvez vous référer aux informations explicatives sur ce site <https://voyage.gc.ca/voyage-covid/voyage-restrictions/voyageurs-vaccines-covid-entrent-canada#etapes-vaccines>

2- Pendant mon voyage



A présenter à l'embarquement pour voyager

Pensez à bien vous munir des documents suivants pour les présenter à l'embarquement (version papier et sur votre téléphone) :

- ✓ Votre AVE
- ✓ Résultat négatif papier en français et en anglais de votre **test PCR** de moins de **72h** (les autotests et antigéniques ne sont pas acceptés)
- ✓ Votre reçu ArriveCAN accompagné de preuves de vaccination téléchargées (2 images pour 2 doses)

Pensez également à vous munir de masques chirurgicaux ou FFP2 pour votre vol.

Pendant votre voyage sur place

Pensez à bien vous munir des documents suivants pour les présenter à l'embarquement (version papier et sur votre téléphone) :

- ✓ **J0** : il vous faut réaliser un **test RT-PCR** négatif en arrivant à l'aéroport (test gratuit)
- ✓ **J+8** : il vous faut réaliser un **Test** négatif (autotest accepté, le test est aux frais du voyageur) et présenter en visio le résultat à un professionnel de santé

3- Retour en France



- ✓ **J-3 à J-1 (-72h)** : il vous faut réaliser un **test RT-PCR** négatif dans les **72h** précédents l'heure de votre entrée sur le territoire français (les autotests et antigéniques ne sont pas acceptés)

A présenter à l'embarquement pour rentrer en France

Pensez à bien vous munir des documents suivants pour les présenter à l'embarquement (version papier et sur votre téléphone) :

- ✓ Résultat négatif papier en français et en anglais de votre **test PCR** de moins de **72h** (les autotests et antigéniques ne sont pas acceptés)
- ✓ Déclaration sur l'honneur attestant que vous n'avez pas de symptôme, à remplir via le lien suivant : <https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Attestation-de-deplacement-et-de-voyage>

Mesures additionnelles pour certaines régions du Canada

Visitez la page des [ressources provinciales et territoriales COVID-19](#) pour en savoir plus sur les restrictions spécifiques à chaque région avant votre visite.

Conditions sanitaires en cas de transit

Transit en EUROPE

Il convient, d'une part, de vérifier si le déplacement est soumis au régime des motifs impérieux (zones orange et rouge) et de vous assurer de respecter les mesures sanitaires mises en place à l'entrée sur le territoire de transit.

Voyageurs Belges et Suisses

Vous êtes un voyageur en provenance de Belgique ou de Suisse, nous vous invitons à vous diriger vers les sites suivants et sélectionner la destination de votre séjour :

- Belgique :

https://diplomatie.belgium.be/fr/Services/voyager_a_letranger/conseils_par_destination

- Suisse : <https://www.eda.admin.ch/eda/fr/dfae/representations-et-conseils-aux-voyageurs.html>

Le retour à votre domicile peut également être conditionné à certaines règles en fonction du pays visité. Voici l'ensemble des mesures qui sont, elles aussi, régulièrement mises à jour :

- Retour en Belgique : <https://www.info-coronavirus.be/fr/voyages/>

- Retour en Suisse : <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/krankheiten/ausbrueche-epidemien-pandemien/aktuelle-ausbrueche-epidemien/novel-cov/empfehlungen-fuer-reisende/guarantaene-einreisende.html>

Pour les conditions sanitaires à destination, nous vous invitons à consulter la fiche technique de votre voyage. Nous vous recommandons d'emporter dans vos bagages assez de masques chirurgicaux pour toute la durée de votre voyage.

Définitions :

(a) Voyageurs vaccinés : J'ai reçu les doses (2 doses) complètes de vaccination COVID avec un vaccin reconnu par l'Agence européenne du médicament (Pfizer, Moderna, AstraZeneca depuis 14 jours et Johnson & Johnson depuis 4 semaines).

Tout au long de votre trajet, vous devrez être en mesure de présenter la preuve d'une vaccination complète. Attention, celle-ci n'est valable qu'à la condition qu'elle permette d'attester la réalisation d'un schéma vaccinal complet (14 jours ou 4 semaines après la dernière injection).

Le pass sanitaire européen a été mis en circulation le 1^{er} juillet 2021 et prouvera le statut de vacciné, testé ou guéri de la Covid-19, de façon numérique via l'application #TousAntiCovid et en format PDF. Les personnes qui se sont fait vacciner depuis le 25 juin reçoivent un QR Code déjà compatible à l'échelle européenne. **Il vous faudra prendre avec vous la version papier de ce document pour voyager.**

En revanche, les certificats de vaccination émis jusqu'au 25 juin continueront d'être lisibles uniquement pour les activités sur le territoire français, mais pour voyager en Europe, il convient de récupérer le certificat au format européen : deux solutions s'offrent à vous : soit vous avez déjà rentré votre preuve de vaccination dans TousAntiCovid, il vous suffit de mettre à jour l'application. Soit il vous faut retourner sur <https://attestation-vaccin.ameli.fr/> pour télécharger l'attestation.

Attention : Le Canada considère qu'un schéma vaccinal complet suppose deux doses de vaccination.

(b) Voyageurs ayant déjà eu la COVID : J'ai déjà été testé positif au COVID et je suis guéri-e, je n'ai pas complété mon schéma vaccinal complet.

Je n'ai pas complété mon schéma vaccinal, je ne peux voyager au Canada qu'en me soumettant à une quarantaine.

(c) Autres voyageurs de 12 ans ou plus : je n'ai pas reçu les doses complètes de vaccination et je n'ai jamais eu la COVID ; ou j'ai reçu un des deux doses du vaccin ; ou j'ai reçu deux doses de vaccin, la deuxième depuis moins de 14 jours.

Je n'ai pas complété mon schéma vaccinal, je ne peux voyager au Canada qu'en me soumettant à une quarantaine.

(d) Enfants non vaccinés : mon enfant a 12 ans ou moins le jour du départ et n'a pas reçu les doses complètes de vaccination.

Tout au long de votre trajet, vous devrez être en mesure de présenter la preuve d'un résultat négatif de **Test PCR** de moins de 72h précédent votre arrivée sur le sol canadien. Une fois sur place, vous devrez vous soumettre à un **Test PCR** à votre arrivée à l'aéroport et 8 jours plus tard (et présenter le résultat négatif à un professionnel de santé) Pour votre retour en France, vous devrez être en mesure de présenter la preuve d'un résultat négatif de **Test PCR** de moins de 72h ou **antigénique** de moins de 48h précédant votre vol retour.

NB : Les enfants de plus de 5 ans vaccinés peuvent voyager au Canada sans être testés s'ils présentent la preuve de leur schéma vaccinal complet (pass sanitaire, se référer à la section (A) voyageurs vaccinés).

NB : Les enfants mineurs de moins de 5 ans peuvent voyager au Canada sans être testés ou vaccinés mais vous devrez également effectuer une demande AVE.